



**Code postal**  
60 140  
**Téléphone**  
03.44.73.02.39  
**Télécopie**  
03.44.69.26.46  
**e-mail**  
[mogneville.mairie@wanadoo.fr](mailto:mogneville.mairie@wanadoo.fr)

# Mairie de MOGNEVILLE

DEPARTEMENT DE L'OISE

## CANTON de LIANCOURT

### DELIBERATIONS

**Etaient présents :**

**Les Membres du bureau Municipal,**

M. DELAHOUCHE Michel, Maire  
Mme. MARTEL Véronique, Adjoint  
M. HERCELIN Pierre, Adjoint  
M. LAVOGIEZ Yves, Adjoint  
Mme REMOISSONNET Christelle, Adjoint  
Mme GAMBIER Audrey, Adjoint

**Les Conseillers Municipaux,**

M. BONNEAUD Thierry,  
M. CHEVET Bruno,  
Mme JOUOT Murielle,  
Mme LEFEVRE Josiane,  
Mme LE GALL Maryline,  
Mme MAGUET Isabelle,  
M. MAGUET Jean-François,  
M. MICHEL Philippe,  
M. PECKSTADT Jean-Claude,  
M. PILLON Claude,  
Mme VELLE Betty

**Absents excusés :**

**Les Membres du bureau Municipal,**

**Les Conseillers Municipaux,**

Mme BODEQUIN Christelle,  
(pouvoir à Mme JOUOT Murielle)  
M. MOREL Maurice,  
(pouvoir à M. CHEVET Bruno)

**Secrétaire de séance :**

M. LAVOGIEZ Yves  
est élue Secrétaire de séance.

**Dates Légales :**

Date de convocation : 17 Octobre 2014  
Date d'affichage : 17 Octobre 2014

**Nombre de Conseillers :**

EN EXERCICE	19
PRESENTS	17
VOTANTS	19

L'an deux mil quatorze, le 27 Octobre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOUCHE Michel, Maire.

**ORDRE DU JOUR :**

- ❖ POSTE D'ADJOINT
- ❖ QUESTIONS DIVERSES

Après lecture du précédent procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité, et signé par les membres présents. Pour la clarté des propositions votées lors du Conseil Municipal, Monsieur LAVOGIEZ fait part de son souhait que soient formulées par écrit les questions soumises aux votes lors des futures réunions du Conseil Municipal.

## **I – POSTE D'ADJOINT**

Suite à l'arrêté de Mr le Maire en date du 15/10/2014 retirant les délégations de Mr LAVOGIEZ Yves 3<sup>ème</sup> adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien ou le non maintien du poste d'adjoint de Mr LAVOGIEZ Yves.

Si le maintien est décidé Mr LAVOGIEZ restera adjoint sans délégation.

Par contre si le non maintien est voté, le conseil municipal devra élire un nouvel adjoint ou bien décider de supprimer un poste d'adjoint et donc de rester à 4 postes d'adjoints.

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal est pour ou contre pour le vote à bulletin secret. (14 pour et 3 contre).

Le vote s'est déroulé à bulletins secrets, sous la présidence de Monsieur PECKSTADT et Madame DELIGNY (secrétaire de mairie)

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Bulletins blancs ou nuls : 7
- Bulletin contre le maintien : 12
- Bulletin pour le maintien : 0

Monsieur LAVOGIEZ n'est plus adjoint

## **Point 2 : Questions diverses**

Monsieur Lavogiez demande l'état d'avancement de la vente de la médiathèque, Monsieur Hercelin explique que l'intervention d'un géomètre est nécessaire et que cela sera fait dans les jours qui viennent. Monsieur Delahoche précise qu'une promesse d'achat a bien été faite mais que la réalisation de la vente demande du temps.

Monsieur Lavogiez demande à Monsieur le Maire s'il prévoit une réunion du conseil municipal avant la réunion du 3 novembre avec Monsieur le Sous-Préfet afin d'étudier les différentes alternatives au plan de redressement de la CRC que la commune pourrait proposer, Monsieur le Maire indique qu'il n'y aura pas de réunion ce point sera étudié par Mesdames Martel et Jouot. Monsieur Lavogiez exprime le souhait que les exigences de la préfecture en terme d'endettement de la commune en fin de mandat à l'horizon 2020 soient connues, Madame Martel affirme que cela fera partie des demandes au Sous-Préfet.

FIN DE SEANCE : 21H45
-----------------------